

Grands projets et études

Montant total prévisionnel : 44,0 M€

Participation État : 13,5 M€

Participation Région : 12,7 M€

L'État et la Région participeront au financement de procédures, d'acquisitions foncières et des études relatives à :

- des grands projets d'intérêt national et international ;
- des investissements futurs qui pourront être réalisés dans les CPER suivants.

Concernant les grands projets, sont notamment prévues les études, procédures et acquisitions foncières des accès français du Lyon-Turin, du contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise, de la nouvelle ligne Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon (POCL), du contournement de Bourg-en-Bresse et du raccordement de la ZIP de Salaise-Sablons au réseau ferré national (RFN).

Concernant les investissements futurs qui pourront être réalisés dans les CPER suivants, il s'agit pour l'essentiel de projets lourds de réouverture de ligne aux voyageurs ou de création de haltes supplémentaires qui nécessitent des études approfondies de faisabilité techniques et financières, ainsi que des analyses d'impacts sur les dessertes existantes et les matériels. Chacun de ces projets nécessite l'engagement de partenaires indispensables, et donc leur cofinancement impératif dès le stade des études.

La réouverture aux voyageurs de la Rive Droite du Rhône, qui concerne un grand bassin de vie depuis Valence jusqu'à Nîmes et Avignon, ne peut se faire sans la Région Languedoc-Roussillon, ni non plus sans les collectivités locales parties prenantes des aménagements autour des gares et des passages à niveaux. Les études proposées permettront de préciser les conditions d'insertion urbaine de la réouverture de cette ligne. La réouverture de la ligne entre Sathonay et Trévoux, concerne les territoires de la métropole lyonnaise (plus des deux tiers) et le département de l'Ain. Différentes solutions techniques ont été envisagées, l'option définitive devra être déterminée dans le cadre du contrat avec la métropole de Lyon. La Région contribuera au financement de la réalisation jusqu'à 50% de son montant.

Le canton du Valais est partie prenante de la réouverture de la ligne Evian – Saint-Gingolph. La ligne du pied du Jura ainsi que les études du pied du Salève impliquent les Départements et les communautés de communes.

Saint-Etienne Métropole est demandeur, en cohérence avec la révision de son PDU, d'étudier la création de haltes sur l'étoile stéphanoise. Les études seront poursuivies sur les liaisons entre Saint-Etienne et Saint Exupéry. Les études pour la création d'une halte à Reventin-Vienne-Sud doivent mobiliser le Département de l'Isère et Vienn'Agglo.

Concernant le grand projet de zone industrialo-portuaire (ZIP) de Salaise-Sablons il entrera en phase de travaux, notamment pour un meilleur raccordement au réseau ferré national. La gouvernance du projet doit, par ailleurs, continuer d'être améliorée pour s'assurer de la pleine réussite du projet sur ce site stratégique